

Zeitschrift: Arbido
Herausgeber: Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek Information Schweiz
Band: 17 (2002)
Heft: 6

Artikel: La protection des biens culturels (PBC), une brochette de spécialistes au service des archives et des bibliothèques
Autor: Maradan, Rose-Eveline
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-768727>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Protection des biens culturels (PBC), une brochette de spécialistes au service des archives et des bibliothèques

Rose-Eveline Maradan

Section PBC: Organisation,
Formation



Des pans de notre patrimoine risquent de disparaître à jamais lorsque les documents sont endommagés par l'eau, le feu, les séismes, les actes de vandalisme, les vols. Comment prévenir les sinistres et comment les circonscrire?

Les spécialistes de la Protection des biens culturels (PBC) apprennent les mesures de sauvegarde. Ces équipes sont au service des institutions culturelles de notre pays.

Archivistes, bibliothécaires, responsables de musée doivent s'assurer du contrôle de la sécurité, et lors de sinistres, s'acquitter de la prise en charge dans les plus brefs délais des documents endommagés.

Archivistes, bibliothécaires, historiens, photographes, architectes, artisans, érudits locaux, etc. composent les troupes de choc de la PBC formée par les cantons, selon les directives de l'Office fédéral de la Protection civile, section de la Protection des biens culturels.

Chapeautés par le responsable cantonal de la PBC, les chefs de service régionaux ou locaux de la PBC, formés quant à eux lors de cours fédéraux, sont chargés de prendre contact avec les institutions culturelles locales, pour leur apporter, le moment venu, aide et soutien.

Responsables PBC

Liste des responsables cantonaux de la PBC, à demander auprès de l':

Office fédéral de la Protection civile
Section de la Protection des biens culturels
Monbijoustrasse 51 A
3003 Berne

Unesco

En effet, l'Unesco s'est donné les moyens de sa politique avec le Deuxième Protocole relatif à la Convention de La Haye, du 26 mars 1999. L'article 5 précise:

«Les mesures préparatoires prises en temps de paix pour la sauvegarde des biens culturels comprennent, le cas échéant, l'établissement d'inventaires, la planification de mesures d'urgence pour assurer la protection des biens contre les risques d'incendie, la préparation de l'enlèvement des biens culturels meubles ou la fourniture d'une protection *in situ*...»
Art.5

PBC

La PBC doit donc soutenir toujours plus activement les institutions, archives, bibliothèques etc. C'est pourquoi, la PBC s'inscrit désormais dans les missions prioritaires de *La Protection de la population de 2004*.

Nouveaux points forts dans la formation des chefs de service PBC

Dans cette perspective, les points forts du cours fédéral de chef de service PBC consistent en une collaboration concrète, en cas de sinistre, avec les organisations partenaires: le service du feu et la police. Les modules des cours de chefs de service PBC, à la fois théoriques et pratiques, comprennent donc actuellement en plus de la technique d'inventaire, la communication dans un état-major, l'établissement de plans de locaux avec indication des zones d'intervention urgente, la sécurisation des fonds et collections, la planification de l'évacuation et l'intervention en cas de sinistre.

Le canton de Vaud est à l'honneur en 2002

En effet, il a accueilli le cours fédéral annuel romand pour chefs de service PBC à Yverdon-les-Bains en avril, et organisé avec

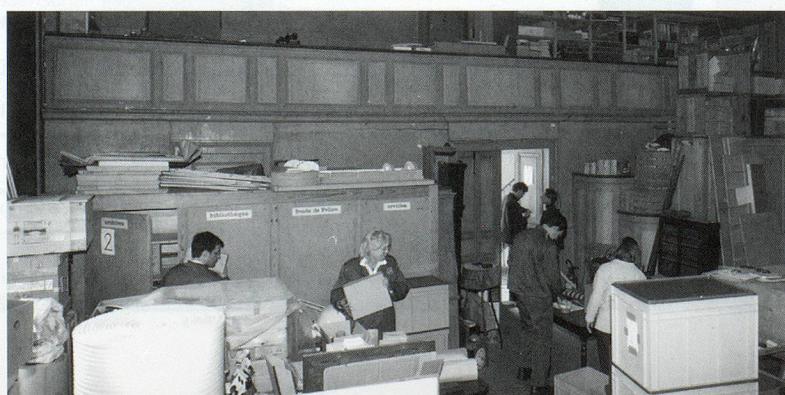
la section fédérale de PBC un cours cantonal de perfectionnement pour chefs PBC à Payerne en octobre.

A Yverdon-les-Bains, les participants ont été initiés à la théorie archivistique et bibliothéconomique par des professionnels: *Technique du livre* de Robert Brun, Cours de formation A. B. S., Neuchâtel, 1981, ainsi que *Conservation et sauvegarde des biens culturels libraires, documentaires et des œuvres graphiques. Manuel pour archives, bibliothèques et musées* de Martin Strelbel, Hunzenschwil, 1995, ont été mis à disposition des participants. D'autre part, venu des Archives audio-visuelles de la Ville de Lausanne, Olivier Aeby est mandaté par l'Office fédéral pour donner une conférence sur *La Conservation des archives audio-visuelles*.

Les Archives de la Ville d'Yverdon-les-Bains

Catherine Guanzini, archiviste en titre, a dirigé un groupe de trois chefs de service PBC. Dans un premier temps, ils ont pris en charge, puis déplacé dans un nouveau local, onze caisses en plastique de 35 kilos, soit environ neuf mètres linéaires d'archives comportant des pièces comptables, de la correspondance, des procès-verbaux etc.

Dans un second temps, suivant les instructions de Catherine Guanzini, les documents ont été triés selon leur valeur archivistique, inventoriés (avec fiches d'inventaire sommaires, annexe 1 p. 13), préparés (élimination des agrafes, trombones, plis), numérotés et étiquetés, puis placés dans des boîtes d'archives en carton permanent. En une journée et demie, les trois néophytes, bien dirigés, ont mené jusqu'au bout un quart du travail, soit vidé trois caisses d'archives.



Déménagement des Archives
déposées dans l'ancien Casino d'Yverdon-les-Bains.
Photo: zvg

La Bibliothèque publique d'Yverdon-les-Bains

La directrice de la Bibliothèque publique d'Yverdon-les-Bains, Cécile Vilas, a dirigé un groupe de trois chefs de service PBC chargés d'établir un plan des locaux avec indication des zones urgentes en cas d'évacuation.

Trois types d'intervention ont été définis, compte tenu de la nature de la crise:

- l'évacuation d'urgence (environ 45 minutes),
- l'évacuation en cinq heures
- et l'évacuation totale en 24 heures.

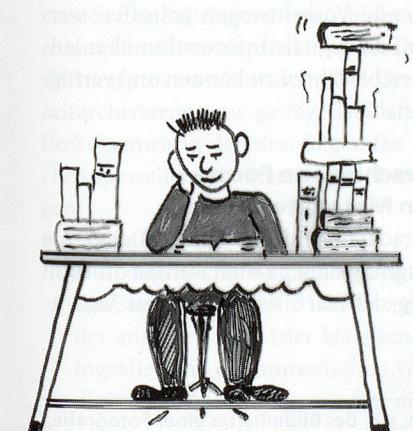
Une liste comprenant les livres ou collections à évacuer en première priorité, avec le détail des volumes, une étude comparative des caisses de transport adéquates ainsi qu'une liste de propositions d'améliorations de la sécurité ont été également remises à Cécile Vilas. La question de l'abri PBC pouvant contenir les volumes évacués a été laissée à l'appréciation de la PBC locale.

La PBC ne saurait remplacer les professionnels de l'institution. Elle entend cependant rappeler les règles essentielles à observer pour assurer la sécurité et la pérennisation des fonds et des collections.

A titre préventif, les chefs PBC invitent les institutions à prévoir les adresses des entrepôts frigorifiques pour la surgélation des

Mission du Groupe 4

GROUPE 4



- TRAVAUX :**
- déterminer livres précieux et repérer sur un plan
 - établir et remplir les fiches
 - déterminer les éléments amovibles pour une évacuation d'urgence
 - établir un plan d'évacuation

Cours de cadres 2002 pour chefs de service PBC, Yverdon-les-Bains, 15-19 avril 2002

Groupe 2: Déménagement et inventaire d'archives

FICHE D'INVENTAIRE SOMMAIRE

Fonds: Archives du Musée d'Yverdon et région

Documents conservés dans les bureaux du Musée, Pl. Pestalozzi 13. Transférés aux Anciennes casernes, triés, inventoriés et conditionnés en avril 2002 dans le cadre d'un cours de la Protection des Biens culturels.

1.1	Référence / cote / N° de la boîte / N° du dossier, de l'enveloppe, de la chemise (si documents différents dans la boîte)	Musée
1.2	Intitulé (titre) / Analyse / Producteur / Thème	
1.3	Dates de création / Dates extrêmes pour une série de documents / Lacunes	
1.4	Quantité / longueur (en mètres linéaires: m.l.) / Support	

2.1	Producteur	Musée d'Yverdon
-----	------------	-----------------

3.1	Présentation du contenu	
3.2	Tris et éliminations, règles de conservation	
3.3	Accroissement	
3.4	Classement	

4.4	Langue des documents	
4.5	Caractéristiques matérielles	

5.1	Localisation des originaux	
5.2	Existence de copies	

6.1	Notes, remarques	
-----	------------------	--

Date de rédaction de la fiche:

Modèle de Fiche d'inventaire sommaire d'archives pour la PBC, réalisé par Catherine Guanzini, Archiviste de la Ville d'Yverdon-les-Bains.

documents endommagés par l'eau.

La collaboration entre les institutions culturelles et la PBC n'est pas unilatérale: *La liste des conservatrices-restauratrices /conservateurs-restaurateurs et taxidermistes privés, actifs dans le canton de Vaud, in: «Documents» de l'Association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud, n°4, 2001* est, quant à elle, remise aux chefs de service PBC par la responsable cantonale vaudoise de la PBC, Michèle Gohy.

A l'instar de Olivier Aeby, chef de service PBC à Yverdon-les-Bains, nous invitons les institutions culturelles fonctionnant avec un personnel réduit à profiter des ca-

pacités des chefs de service PBC et de leurs groupes de spécialistes entraînés.

France Terrier, conservatrice du Musée d'Yverdon, qui a organisé les places de travail du cours, a parfaitement compris que bien loin de vouloir se substituer aux professionnels en place, la PBC travaille dans un esprit de service aux collectivités locales et régionales. ■

contact:

E-mail: rose-eveline.maradan@bzs.ad-min.ch